

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 13902 Numéro SIREN : 449 572 999 Nom ou dénomination : JSR

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2018 sous le numéro de dépôt 105766



20181057662018

DATE DEPOT : 25/10/2018

N° DE DEPOT : 105766

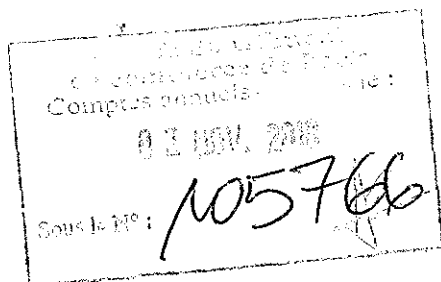
N° GESTION : 2003B13902

N° SIREN : 449572999

DENOMINATION : JSR

ADRESSE : 6 avenue d'Eylau 75116 Paris

MILLESIME : 2018



JSR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.095.000 euros
6, Avenue d'Eylau
75116 PARIS
RCS PARIS 449 572 999

Copie certifiée conforme

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2018 SUR
LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le **31 Mars 2018**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

✓

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi, que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 66.624.198 euros contre 59.107.570 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 13 %.

La déduction des coûts d'achats des marchandises vendues permet de dégager une marge brute globale de 42.976.537 euros représentant 64,51 % des ventes de marchandises, contre 37.270.605 euros représentant 63,06 % des ventes de marchandises pour l'exercice précédent.

Les autres consommations de l'exercice s'élèvent à 22.211.304 euros contre 20.395.462 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 9 %.

L'excédent brut d'exploitation s'établit au titre de l'exercice à 7.023.594 euros contre 4.733.211 euros pour l'exercice précédent, soit 10,54 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 11.219.260 euros à 12.312.352 euros soit une augmentation de 10 %, par rapport à l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 1.867.711 euros contre 1.773.416 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux provisions se sont élevées à 1.624.823 euros contre 1.936.545 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation dégage un bénéfice d'exploitation de 5.103.035 euros, contre un bénéfice d'exploitation de 2.314.499 euros pour l'exercice clos le 31 Mars 2017.

Le résultat financier accuse une perte de 749.683 euros, contre une perte financière de 654.799 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel accuse une perte de 401.317 euros contre un bénéfice exceptionnel de 639.588 euros.

La participation des salariés s'élève à la somme de 313.883 euros contre 130.625 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à la somme de 988.665 euros.

Compte tenu des produits et des charges de toute nature, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 2.649.487 euros.



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 2.649.486,98 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Réserve Légale	:	132.474,30 euros
Report à Nouveau	:	2.117.012,68 euros
Distribution de dividendes	:	400.000,00 euros

Ainsi chaque action recevra un dividende de 17,391 euros.

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est positif de 21.717.956 euros, il a augmenté de 6.400.994 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'explique par la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi durant l'exercice,

Les principales ressources dégagées ont été les suivantes :

- Capacité d'autofinancement	4.494.385 euros
- Diminution d'immobilisation	1.311.298 euros
- Souscription d'emprunts	7.093.051 euros

Les principaux emplois ont été les suivants :

- Remboursements d'emprunts.....	3.329.839 euros
- Investissements	3.201.222 euros

La trésorerie nette est positive de 14.647.546 euros contre un solde positif de 6.44.152 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons qu'en date du 16 Avril 2018, notre société a procédé à une réduction de capital de nominal de 677.640 euros par annulation de titres, assorti d'une distribution de réserves d'un montant de 1.722.660 euros, réservé à un actionnaire.

Le capital de notre société a été porté à 6.095.000 euros

V

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre bureau d'études poursuit ses travaux sur les collections à venir.

Le crédit impôt recherche collections s'élève à la somme de 156.782 euros au titre de l'exercice clos.

LISTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous mentionnons l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

✓ SARL SANDY RLK	16.900 actions
✓ SARL EUGENE VARLIN VALORISATION	4.600 actions

COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du Travail.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous indiquons que notre société relève de l'un des cas énoncés aux articles L 225-102, L 225-184 et L 225-211 du Code de Commerce.

Au titre de l'exercice clos, il a été provisionné dans les comptes annuels de notre société la somme de 313.883 euros, au titre de la participation des salariés.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L. 441-6-1 alinéa 1 et à l'article D. 441-4 du Code de commerce, est annexé au présent rapport un tableau dans lequel il est indiqué la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

✓

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, au profit exclusif des 4.258 actions de préférence.

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/03/2018	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2017	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2016	224.950,14 euros	Néant	224.950,14 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, en particulier :

Amortissement excédentaire 21.850 euros

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code Commerce nous vous rappelons les conventions en cours.

1°) Le Président rappelle que la convention visée à l'article L 227-10 et suivants, à savoir le Contrat de Mandat Social conclu en date du 30 Septembre 2014 avec la société SANDY RLK s'est poursuivie au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

En date du 1^{er} Avril 2017, le mandat social a fait l'objet d'un avenant.

Le Président précise que le Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de son rapport spécial.

2°) En date du 1^{er} Décembre 2017, il a été conclu une Convention de Trésorerie entre notre société et la société SANDY RLK.

Le Président précise que le Commissaire aux Comptes a été régulièrement informé de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de son rapport spécial.

✓

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous présentons le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018, pour chacune des sociétés dans lesquelles nous détenons une participation, à savoir :

JSR IS LTD

Depuis le 27 Janvier 2016, notre société détient l'intégralité des parts sociales de la société JSR IS LTD, société de droit israélien, au capital de 2.308 euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, la société JSR IS LTD a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 238.590 euros, et a réalisé une perte de 537.444 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, notre objectif est de poursuivre l'ouverture de nouveaux points de ventes.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice clos le 31 Mars 2018.

Pour la société SANDY RLK
Présidente,
Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM



JSR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.095.000 euros
6, Avenue d'Eylau
75116 PARIS
RCS PARIS 449 572 999

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Les Actionnaires de la société JSR, Société par Actions Simplifiée au capital de **6.095.000 euros** divisé en **23.000 actions** de **265 euros** chacune, dont le siège social est situé 6, Avenue d'Eylau à **PARIS (75116)**, ont tenu au siège social, une Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM, représentant de la société SANDY RLK, Présidente.

Monsieur Didier HAZEBROUK, représentant la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est

Est désigné en qualité de Secrétaire, Monsieur Jérémy RHOUM.

Le président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent au moins la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

La feuille de présence,
L'Inventaire des valeurs actives et passives de la société,
Le Rapport de Gestion du Président,
Les Rapports du Commissaires aux Comptes,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le président déclare que l'Inventaire, le Bilan, le Compte de Résultat, le Rapport de Gestion de la Présidence et les Rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du Rapport de Gestion de la Présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le **31 Mars 2018**.
- ✓ Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Mars 2018**,
- ✓ Quitus à la Présidence,
- ✓ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✓ Pouvoir pour formalités.

Le Président donne lecture du Rapport de Gestion du Président ainsi que des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Divers propos sont échangés, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du président et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Mars 2018**, ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le Rapport de Gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du **31 Mars 2018**, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le président et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de la société s'élevant à 2.649.486,98 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Réserve Légale	:	132.474,30 euros
Report à Nouveau	:	2.117.012,68 euros
Distribution de dividendes	:	400.000,00 euros

Ainsi chaque action recevra un dividende de 17,391 euros.

Concernant les associés soumis à l'impôt sur le revenu, à compter du 1^{er} Janvier 2018, ce dividende est obligatoirement soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 %, payé par la société pour le compte de l'associé au titre de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire, ainsi qu'à un prélèvement au titre des contributions et prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, le tout, dans les quinze jours suivants l'expiration du mois au cours duquel les revenus, soumis aux prélèvements forfaitaires et sociaux, ont été payés, de sorte que le bénéficiaire perçoive un dividende net.

Le prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) de 12,8 % constitue une imposition provisoire.

L'imposition définitive du dividende perçu en 2018 sera liquidée à partir des éléments portés dans la déclaration des revenus du bénéficiaire souscrite l'année suivant celle de leur perception.

Ces revenus sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 % (PFU), ou sur option globale exercée dans la déclaration du bénéficiaire souscrite l'année suivante, selon le barème progressif qui lui est applicable, et après abattement de 40 % ; avec restitution en cas d'excédant.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/03/2018	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2017	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31/03/2016	224.950,14 euros	Néant	224.950,14 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Voix pour :
Voix contre :
Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

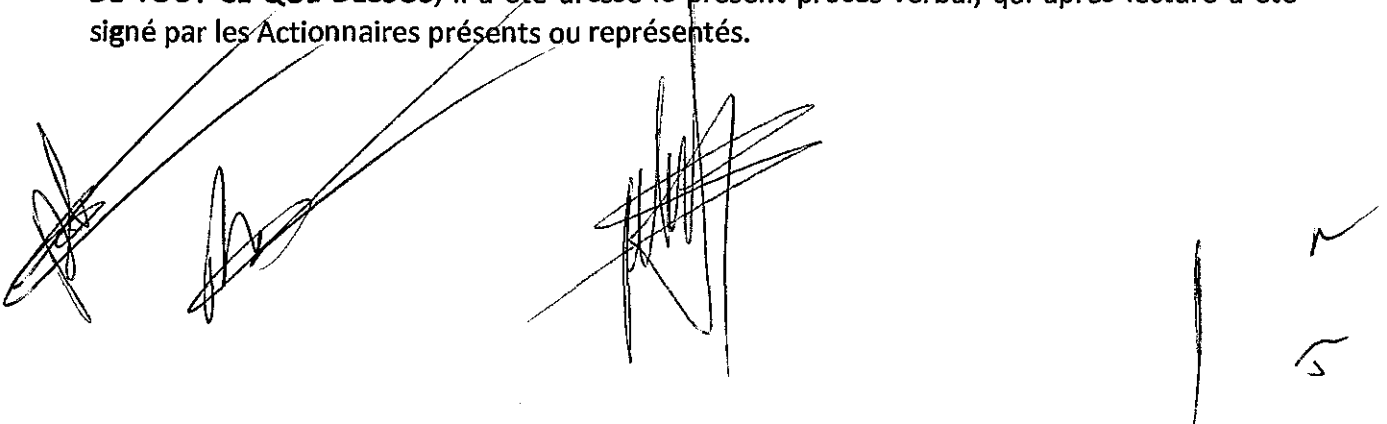
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Voix pour :
Voix contre :
Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les Actionnaires présents ou représentés.



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JSR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 772 340. €

6 Avenue d'Eylau

75116 PARIS

Exercice clos le 31 mars 2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

91, rue Nationale

59045 LILLE Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS JSR

Exercice clos le 31 mars 2018

Aux associés de la société JSR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JSR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

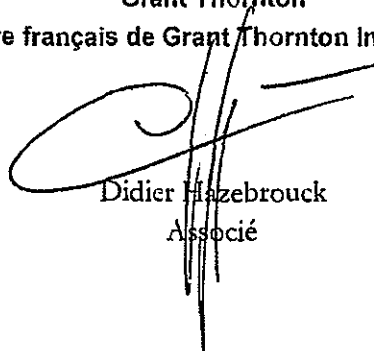
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 21 septembre 2018

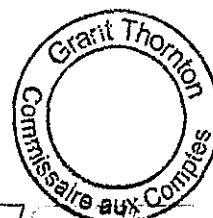
Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Didier Hazebrouck
Associé

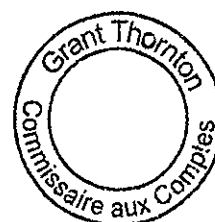
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/16	Net au 31/03/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 265 721	196 485	2 069 236	2 091 824
Fonds commercial	8 653 760		8 653 760	8 288 407
Autres immobilisations incorporelles	5 200		5 200	5 200
Immobilisations corporelles				
Terreins				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	51 138	39 357	11 781	3 147
Autres immobilisations corporelles	16 479 360	8 966 525	7 512 835	8 026 102
Immob. en cours / Avances & acomptes	121 482		121 482	49 373
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	163 604	161 295	2 308	6 058
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 908		1 908	2 008
Autres immobilisations financières	1 668 566		1 668 566	1 567 849
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 410 739	9 363 662	20 047 076	20 038 969
Stocks				
Matières premières et autres approv	352 102	66 343	285 759	540 624
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	21 113 673	1 558 480	19 555 193	20 096 523
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 069 258	609 513	1 459 745	2 024 958
Fournisseurs débiteurs	210 994		210 994	168 161
Personnel	4 500		4 500	10 917
Etat, Impôts sur les bénéfices	301 946		301 946	438 414
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	117 654		117 654	97 676
Autres créances	190 915		190 915	176 460
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 822 449		14 822 449	6 457 192
Charges constatées d'avance	775 456		775 456	1 063 586
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 968 947	2 234 336	37 724 611	31 074 609
Charges à répartir sur plusieurs exercices	90 562		90 562	113 375
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				80 222
COMPTES DE REGULARISATION	90 562		90 562	193 597
TOTAL ACTIF	69 460 248	11 597 998	57 862 249	51 308 074



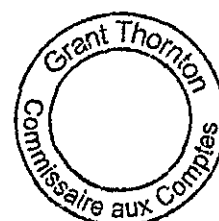
Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	6 772 340	6 772 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 344 958	2 344 958
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	375 098	287 301
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 233 423	6 565 273
Résultat de l'exercice	2 649 487	1 755 948
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 375 307	17 725 820
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 046 395	630 604
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 046 395	630 604
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	12 000 000	6 000 000
<i>Emprunts</i>	9 389 725	11 631 112
<i>Découverts et concours bancaires</i>	174 903	11 040
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 564 628	11 642 152
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	28 326	285 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82 060	77 335
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 130 314	12 546 207
<i>Personnel</i>	1 063 803	872 085
<i>Organismes sociaux</i>	936 874	846 115
<i>Etat. Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	568 534	322 923
<i>Etat. Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	648 364	241 982
Dettes fiscales et sociales	3 217 575	2 283 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	49 163
Autres dettes	392 217	67 831
Produits constatés d'avance	8 098	39
TOTAL DETTES	35 423 525	32 651 551
Ecart de conversion - Passif	17 022	
TOTAL PASSIF	57 862 249	51 308 074



Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	66 624 198	100,00	59 107 570	100,00	7 516 628	12,72
Production stockée	-203 782	-0,31	1 583 777	2,65	-1 767 559	-113,03
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1 664 110	2,50	1 367 628	2,31	296 482	21,88
Total	68 084 526	102,19	62 038 975	104,96	6 045 552	9,74
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	22 702 700	34,08	23 058 010	39,01	-355 310	-1,54
Variation de stock (m.p.)	299 646	0,45	-3 631	-0,01	303 276	NS
Autres achats & charges externes	22 652 837	34,00	20 741 824	35,09	1 911 013	9,21
Total	45 655 183	68,53	43 796 204	74,10	1 858 979	4,24
MARGE SUR M/SES & MAT	22 429 343	33,87	18 242 771	30,88	4 188 572	22,86
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 429 288	2,15	922 672	1,56	506 615	54,91
Salaires et Traitements	9 534 092	14,31	8 588 126	14,53	945 966	11,01
Charges sociales	2 778 260	4,17	2 631 134	4,46	147 126	5,59
Amortissements et provisions	3 492 534	5,24	3 709 960	6,28	-217 427	-5,86
Autres charges	92 135	0,14	76 379	0,13	15 755	20,63
Total	17 326 308	26,01	15 928 272	26,95	1 398 036	8,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 103 036	7,66	2 314 499	3,92	2 788 636	120,48
Produits financiers	183 227	0,28	243 705	0,41	-60 478	-24,82
Charges financières	932 910	1,40	898 505	1,52	34 405	3,83
Résultat financier	-749 683	-1,13	-654 799	-1,11	-94 884	14,49
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	4 353 352	8,53	1 669 700	2,81	2 683 653	182,30
Produits exceptionnels	1 377 239	2,07	875 490	1,48	501 748	57,31
Charges exceptionnelles	1 778 556	2,67	235 902	0,40	1 542 654	653,94
Résultat exceptionnel	-401 317	-0,60	639 588	1,08	-1 040 905	-162,75
Participation des salariés	313 883	0,47	130 625	0,22	183 258	140,29
Impôts sur les bénéfices	988 665	1,48	412 715	0,70	575 950	139,55
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 649 487	3,98	1 755 948	2,97	893 539	50,89



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JSR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 57 862 249 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 649 487 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

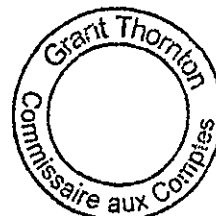
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douanes et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

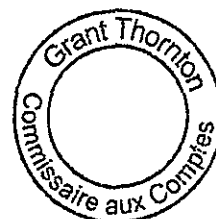
Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

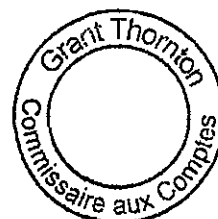
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 602 060 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

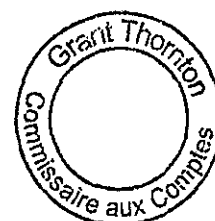


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 288 407			8 653 760
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 266 161	1 421 690	1 051 577	2 270 921
Immobilisations incorporelles	10 554 568	1 421 690	1 051 577	10 924 681
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 778	10 360		51 138
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 342 801	1 174 098	326 247	15 190 652
- Matériel de transport	3 771	134 594	1 079	137 286
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	979 663	185 223	13 463	1 151 422
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	49 373	72 108		121 482
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 416 386	1 576 383	340 790	16 651 980
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	167 354		3 750	163 604
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 569 857	203 150	102 533	1 670 474
Immobilisations financières	1 737 211	203 150	106 283	1 834 078
ACTIF IMMOBILISE	27 708 166	3 201 223	1 498 650	29 410 739



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 421 690	1 576 383	203 150	3 201 223
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 421 690	1 576 383	203 150	3 201 223
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 051 577	340 790	106 283	1 498 650
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 051 577	340 790	106 283	1 498 650

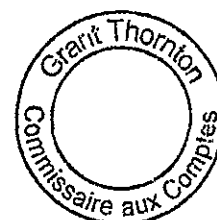
Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	8 643 407
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	316 930
Total	10 353

Les valeurs incorporelles concernant les fonds de commerce, les droits d'entrée lorsqu'ils ne représentent pas des surloyers ou des prestations, les droits au bail, donnent lieu à des tests de valeur. Ces tests consistent notamment à comparer les valeurs immobilisées à la valeur de revente à partir des barèmes de l'administration fiscale basés sur le chiffre d'affaires réalisé. Lorsque cette dernière valeur est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Cette méthode ne s'applique pas, sauf circonstances particulières, l'exercice d'ouverture ou d'acquisition de point de vente ainsi que l'exercice suivant, afin de permettre à l'investissement réalisé d'être en fonctionnement normal.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
--	---------	---	-------------------------------------	---

- Filiales
(détenues à + 50 %)

JSR IS LTD 99 TEL AVIV	232	-517 088	100,00	-316 991
------------------------	-----	----------	--------	----------

- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)

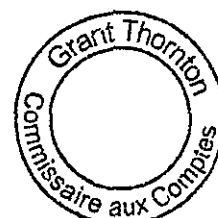
Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------------	----------------------	-------------------------

- Filiales (détenues à + 50 %)	2 308	2 308	161 295		
-----------------------------------	-------	-------	---------	--	--

- Participations
(détenues entre 10 et 50 %)

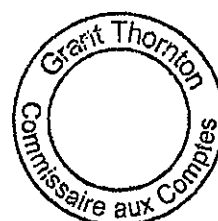
- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	169 137	27 346		196 485
Immobilisations incorporelles	169 137	27 346		196 485
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 631	1 726		39 357
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 571 427	1 661 522	174 461	8 058 488
- Matériel de transport	2 631	2 855	1 079	4 406
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	726 075	189 366	11 811	903 631
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 337 764	1 855 469	187 351	9 005 882
ACTIF IMMOBILISE	7 506 901	1 882 817	187 351	9 202 367



Notes sur le bilan

Actif circulant

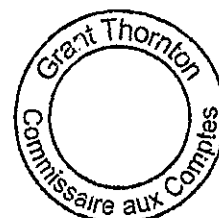
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 502 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	161 295		161 295
Prêts	1 908		1 908
Autres	1 668 566		1 668 566
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 069 258	2 069 258	
Autres	826 008	826 008	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	775 456	775 456	
Total	5 502 492	3 670 723	1 831 770
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 100		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	6 185
FOURNISSEURS AVOIR A REC	210 994
CICE PRODUITS A RECEVOIR	155 119
Total	372 298



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	161 295			161 295
Stocks	1 332 056	1 624 823	1 332 056	1 624 823
Créances et Valeurs mobilières	871 131		261 618	609 513
Total	2 364 482	1 624 823	1 593 674	2 395 631

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	1 624 823	1 593 674
Financières		
Exceptionnelles		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 772 340,00 euros décomposé en 25 556 titres d'une valeur nominale de 265,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	25 556			25 556
TOTAL	25 556			25 556



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 565 273
Résultat de l'exercice précédent	1 755 948
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	8 321 220
Affectations aux réserves	87 797
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 233 423
Total des affectations	8 321 220

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2018
Capital	6 772 340				6 772 340
Primes d'émission	2 344 958				2 344 958
Réserve légale	287 301	87 797	87 797		375 098
Report à Nouveau	6 565 273	8 233 423	8 233 423	6 565 273	8 233 423
Résultat de l'exercice	1 755 948	-1 755 948	2 649 487	1 755 948	2 649 487
Total Capitaux Propres	17 725 820	6 565 273	10 970 707	8 321 220	20 375 307



Notes sur le bilan

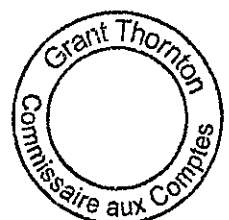
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	221 556	213 152	25 000		409 707
Garanties données aux clients	328 826	344 862	37 000		636 688
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	80 222		80 222		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	630 604	558 014	142 222		1 046 395

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation		
Financières		80 222
Exceptionnelles	558 013	62 000



Notes sur le bilan

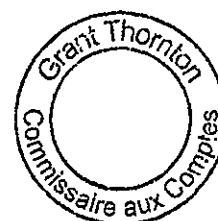
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 341 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (**)	12 000 000		12 000 000	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	174 903	174 903		
- à plus de 1 an à l'origine	9 389 725	3 343 168	6 046 556	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 130 314	11 130 314		
Dettes fiscales et sociales	3 217 575	3 217 575		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308		
Autres dettes (**)	420 542	420 542		
Produits constatés d'avance	6 098	6 098		
Total	36 341 466	18 294 910	18 046 556	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 093 052
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 329 839
(**) Dont envers les associés	28 326



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	286 567
INT COURUS SUR EMPRUNTS	10 317
AGIOS A PAYER	9 615
PARTICIPATION DES SALARIES	313 883
PROVISION COM PERSONNEL	40 490
PROVISION SALAIRES ET PRIMES	6 000
CAP SUR ACCORDS EN COURS	10 879
PROVISION CONGES PAYES	641 309
TAXES FORM APPRENT	56 030
EFFORT CONSTRUCTION	52 200
CHARGES SOC COM MARS	15 791
CHARGES SOC CONGES PAYES	250 110
FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	62 777
CVAE A PAYER	467 765
CFE A PAYER	48 191
TASCOM A PAYER	32 141
ORGANIC CAP	96 809
TAXE DEFI A PAYER	1 931
TVS A PAYER	575
AGEFIH A PAYER	952
AVOIRS A ETABLIR	89 385
Total	2 493 716

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

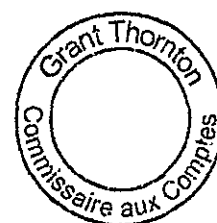
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT D AV	257 093		
CHARGES CONSTAT D AV. FR. COLLECT	518 363		
Total	775 456		



Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST D AVANCE	6 098		
Total	6 098		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	64 959 026	443 712	65 402 738
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	889 074		889 074
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	332 385		332 385
TOTAL	66 180 486	443 712	66 624 198

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

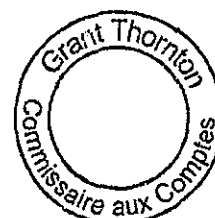
Honoraire de certification des comptes : 46 398 euros

Honoraire des autres services : 1 500 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers

Résultat et impôts sur les bénéfices



Notes sur le compte de résultat

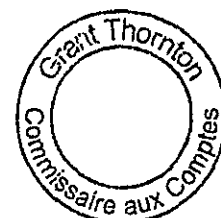
Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	4 353 352	988 665	3 364 687
+ Résultat exceptionnel	-401 317		-401 317
- Participations des salariés	313 883		313 883
Résultat comptable	3 638 152	988 665	2 649 487

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'assemblée générale du 16 avril 2018 a décidé de réduire le capital social de la somme de 677.340 euros par annulation de 2.556 titres sur 25.556.

Le capital social a été ainsi ramené de 6.772.340 euros à 6.095.000 euros et est composé de 23.000 actions.

De plus, il a également été versé à l'actionnaire bénéficiaire de l'opération 1.722.660 euros par prélèvement sur le compte "report à nouveau".

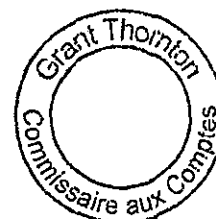
Effectif

Effectif moyen du personnel : 340 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	320	
Ouvriers		
Total	340	

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	137 974
Avals	228 993
Avals et cautions	228 993
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	29 839
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garanties : Nantissements de fonds de commerce	11 128 341
Garanties à première demande	1 297 713
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc Euros	3 461 005
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc en dollars : 80 728 \$	65 526
En cours de Crédits Documentaires irrévocables	132 976
Opération à terme : Terme import : achats de devises à livrer par la banque	1 767 753
Autres engagements donnés	17 853 314
Total	18 250 120

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres engagements donnés : Nantissements de fonds de commerce

Notre société a consenti des garanties (nantissements) au profit de différents établissements bancaires, dans le cadre d'octroi de prêts.

Les montants garantis à l'origine s'élèvent à 13.575.002 €.

Les garanties y afférentes sont indiquées pour les montants restants dus, soit au 31 mars 2017 à 8.516.195 €.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				129 799	129 799
Cumul exercices antérieurs				77 649	77 649
Dotations de l'exercice				26 650	26 650
Amortissements				104 299	104 299
Cumul exercices antérieurs				86 945	86 945
Exercice				86 945	86 945
Redevances payées				173 890	173 890
A un an au plus				27 309	27 309
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				27 309	27 309
A un an au plus				1 380	1 380
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 150	1 150
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				2 530	2 630
Montant pris en charge dans l'exercice				41 416	41 416

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 199 050 euros

Les engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées sont les suivants :

- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 1 382 307 €

- Dette actuarielle : 206 660 €

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.